



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 18 Novembre 2022

Lieu : Lycée Agricole Gilbert MARTIN – LE NEUBOURG à 18 h

M. Marc ROUTIER présidait cette assemblée à laquelle étaient conviés les clubs du District de l'Eure.

Il était entouré de : Mmes Sabrina CHARPENTIER – Karine PAIS – Nathalie YVELAIN – MM. Eric MOERMAN – Jean-Luc GIFFARD – Pascal LEBRET – Jean-François MERIEUX – Daniel RESSE – Bruno FARINA – Nicolas CRIBIER – Johnny DELHOME – Pascal FOIRET – Patrice LECHER – Arnaud SABLIERE – Patrick GOSSE – Radhouane M'BAREK (*Membres du Comité de Direction*)

Assistaient à la réunion :

Mr Edouard DETAILLE, *Adjoint au Maire du Neubourg*

Mme Carole PECQUERIE, *Proviseure du lycée agricole*

M. Roger DESHEULLES, *Secrétaire Général de la LFN*

M. Jean-Pierre GALLIOT, *Secrétaire Général Adjoint de la LFN*

M. Sébastien FARCY, *Responsable informatique de la LFN*

M. Jean-François RENAULT, *Directeur des Sports au Département de l'Eure*

M. COUSSIN François-Xavier, *Commissaire aux comptes,*

M. Hamadou MBAYE, *Chargé de la Vie Associative, Académie de Rouen*

Mes collègues présidents de district normands, MM Vincent DUBOURG, Sébastien GOURDEL, Romain FERET,

M. Sauveur CUCURULO, *Conseiller du Président du District*

M. Jean-Pierre LEVAVASSEUR, *Conseiller du Secrétaire général du District*

M. Henri HAIRON, *Secrétaire honoraire du DEF*

Mmes Carole LEVAVASSEUR – Elisabeth GUILLOT – Claudine LECHER – MM Patrick BANNIER – Anthony CORDOBA – Sébastien LEMARIE – Frédéric MARTIN – Pierre MORICEAU – Gérard SCHALEBROODT – Emmanuel AUBERT – Johan AUVRAY – Frédéric GRESSENT – Patrick LEBRET – Pierre MORICEAU – Louison OLIVIER, *Présidents ou Membres de commissions*

Mmes Gladys ESPRIT – Muriel FARCY – Gaëlle BISSON – Charlotte PROD'HOMME – MM Morgan DEWILDE – Mathieu MOULIN – Mathis BOUCHER – Ludovic PERRE, *Personnels administratifs et techniques du DEF*

Etaient excusés :

M. LEHONGRE Pascal, *Vice-Président du Conseil Départemental,*
Mme VAUQUELIN Isabelle, *Maire du Neubourg,*
M. PETITJON Franck, *Conseiller d'animation sportive à la SDJES,*
Mr DESHAYES François, *Président du CDOS 27,*
M. PETITJON, *Conseiller d'animation sportive à la SDJES,*
Mr JOSQUIN Hervé, *Directeur Départemental UNSS,*
M. LAGNEL Matthieu, *Représentant du Crédit Agricole de Normandie-Seine,*
M. BETTREMIEUX Cédric, *Représentant de la LFA en charge du DEF, Président de la Ligue des Hauts-de-France,*
M. LERESTEUX Pierre, *Président de la LFN,*
M. KOCISZEWSKI Jean-Michel, *Président Délégué de la LFN,*
Mme ABERGEL Kerstie, *Directrice de la LFN,*
M. MONTAGNE Thierry, *Directeur Technique Régional de la LFN,*
Mr FAUTREL Freddy, *CRTA de la LFN,*
Mr VOISIN Bertrand, *Président du District du Calvados,*
M. BOLAND Lionel, *Président d'Honneur du DEF,*
M. BOUVRET Jacques, *ancien salarié du DEF,*
Mme Bénédicte MOMBO, M. Charles-Henri RAMARQUES, *membres du Comité de Direction,*
M. Jacques FECIL, *Président de la CDA,*
MM DIMOND Christian, HUE Richard, PALMER Renaud, ROUTIER Erwan, BOUVET Danny, BLANVILLAIN Didier *Présidents de Commissions,*
MM CALARNOU Pierre, MARAIS Thierry, *Membres de commissions,*
M. BAILLARD Patrick, *Président Délégué du District de l'Orne,*
M. SCELLES François, *Membre d'honneur du DEF,*

Pointage des délégués :

Bruno FARINA donne les résultats des opérations de pointage :

Nombre de membres :	108	Représenté :	77 soit 71,30%
Nombre de voix totales :	691	Représenté :	506 soit 73,23%

Le quorum étant atteint, Marc ROUTIER déclare l'Assemblée Générale ouverte.

La vidéo : « Touche pas à mon Foot » est diffusée.

CONDOLEANCES :

Une minute de silence est observée en hommage aux victimes du COVID et en hommage à Mr Johan HAMEL, arbitre de ligue 1 décédé jeudi dernier à la suite d'un AVC lors de son entraînement.

ADOPTION DU PV D'AG DU 15/06/22 MIS EN LIGNE LE 11/10/22 ET ADOPTION DU RAPPORT MORAL 2021-2022 MIS EN LIGNE LE 26/09/2022 :

Vote n°1 : Exprimés : 499 (98,62%) Pour : 454 (90,98%) Contre : 45 (9,02%)



LE MOT DU PRESIDENT :

« Monsieur le représentant du Conseil Départemental,
Monsieur L'adjoint au Maire,
Monsieur le représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale,
Mr le Commissaire aux comptes,
Mrs les représentants de La Ligue de Normandie,
Mrs les Présidents de districts,
Mmes et Mrs les membres du Comité de Direction du District,
Mmes et Mrs les membres honoraires du District,
Mmes et Mrs les représentants des commissions du District,
Mmes et Mrs les salariés du Districts,
Mmes et Mrs les présidents et représentants de clubs,

Tout d'abord permettez - moi de vous remercier de votre présence.

Cette assemblée générale de novembre a pour objectif essentiel de vous présenter les comptes définitifs de la saison 2021-2022 et de vous proposer de les approuver.

Nous avons profité de votre présence pour vous présenter différents projets qui vont toucher directement vos clubs et donc après la présentation de Daniel RESSE, notre trésorier général, les projets suivants vont vous être présentés :

- Tout d'abord les dispositifs du **Fond d'Aide au Football Amateur**, plus connu sous le nom de FAFA que je vous présenterai.

- Ensuite Daniel RESSE, vous présentera les **comptes de notre association** ainsi **que le plan d'action de distribution aux clubs** qui en découle.
- Nous enchaînerons, après les finances, avec le projet « Avenir 2024 » concernant le **Développement et la Promotion de l'Arbitrage Eurois**. Cette présentation sera réalisée par Frédéric et Louison, nos deux co-présidents de la CDPA.
- Toujours dans le cadre de l'aide à l'arbitrage et pour contribuer à amener le calme sur les terrains, Eric MOERMAN, notre vice-président délégué, nous présentera ensuite le dispositif « **Carton Blanc** »
- Enfin Gaëlle BISSON et Ludovic PERRE vous présenterons la déclinaison euroise du dispositif « **Toutes Foot** » mis en place par la Fédération et qui, comme son nom l'indique, concerne le développement du football féminin sur ses deux axes majeurs, d'une part, **les pratiquantes** et d'autre part, **les encadrantes**.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens tout d'abord à remercier Monsieur le Président de la Région Normandie ainsi que Mme la Proviseure du Lycée Agricole, Mme PECQUERIE, pour le prêt de ces très belles installations.

Je propose donc à Mme PECQUERIE de nous dire quelques mots. »

ALLOCUTION DE MADAME LA PROVISEURE
DU LYCEE AGRICOLE DU NEUBOURG

M. Carole PECQUERIE

DISTRICT
EURE
F.F.F.

« Je tiens également à saluer Mr DETAILLE, adjoint au maire du Neubourg, que je remercie de nous accueillir dans sa commune.

Mr DETAILLE, je vous invite à me rejoindre si vous souhaitez nous dire quelques mots. »

**ALLOCUTION DE MONSIEUR L'ADJOINT
AU MAIRE DU NEUBOURG**



M. Edouard DETAILLE



« En préambule de notre assemblée, je voudrais vous faire un rapide point de la situation de notre football eurois, après que cette saison 2022-2023, puisque nous sommes environ au 1/3 de la saison en ce qui concerne les compétitions.

Après 2 saisons très fortement perturbées par la pandémie, la pratique du football est revenue à la normale pour le plus grand plaisir de tous.

A ce jour, l'évolution des licenciés sur le département de l'Eure, se situe autour de + 4% par rapport à la même date la saison passée. L'évolution du nombre d'équipes sur la 1ère phase se situe également autour de 4% ce qui semble cohérent. Sans tirer de bilan définitif, par rapport à ce qu'il adviendra de notre fin de saison, nous pouvons penser qu'au vu de la tendance actuelle, le barre des 20 000 licenciés puisse être franchie d'ici la fin de cette saison 2022-2023. C'est le fruit de votre travail dans les clubs et votre aptitude à bien accueillir les licenciés qui donne ce résultat. Merci donc à chaque club pour le travail que vous effectuez.

Cette situation au niveau des licenciés, amène quelques commentaires sur les tendances générales selon les catégories :

- La décroissance des dernières années sur les seniors et vétérans semble se terminer puisque ces catégories repartent à la hausse.
- La mise en place des U15 et des U18 à 8, que nous avons décidé ensemble, lors de l'assemblée de juin dernier, est une totale réussite puisque non seulement elle représente près de 20 nouvelles équipes en U15 et en U18 à 8, mais qu'en même temps, le nombre d'équipes à 11 sur ces 2 catégories a aussi légèrement augmenté.
- La très forte baisse du nombre d'éducateurs constatée la saison passée est enrayée et on peut même dire qu'elle s'est inversée puisque nous sommes en passe de retrouver les chiffres d'il y a 2 ans, d'autant que la formation bat son

plein dans ce domaine. Nous pensons tous que la pandémie avait éloigné des terrains un certain nombre d'encadrants que nous retrouvons petit à petit.

- Par contre, et c'est LE point à surveiller, là où le nombre de licenciés « Foot loisir » commence à s'envoler grâce aux nouvelles pratiques et le début de la mise en place des terrains Foot5, le nombre de licenciés futsal peine cette saison à décoller en particulier chez les seniors garçons et filles. Nous devons avoir un point de vigilance sur ce sujet. Peut-être devons nous réfléchir à d'autres formules plus attractives, peut-être faudra il impliquer un peu plus les clubs. Les longs déplacements, les difficultés à obtenir des gymnases dans certains endroits semblent être des raisons à ces difficultés mais peut-être faut-il creuser un peu plus pour trouver des solutions avec nos clubs. Notre commission Futsal sera chargée de se rapprocher des clubs, pour travailler sur ce sujet.
- Enfin, concernant l'arbitrage, nous sommes en retard sur les chiffres de l'année dernière, mais il semble que nous devons être confiant au vu des nouvelles dynamiques fédérales, régionales mais aussi et surtout de la dynamique de l'arbitrage dans notre district, puisque vous verrez un peu plus tard dans cette assemblée, le projet d'envergure sur ce sujet. Sur l'arbitrage et son évolution, il y a 2 axes fondamentaux à travailler dans le domaine de l'arbitrage :
 - 1) Comment ne pas perdre autant de nouveaux arbitres dès la 1^{ère} année d'arbitrage ?
 - 2) Comment recruter et former toujours plus de nouveaux arbitres ?

Voilà le bilan que l'on pouvait tirer concernant l'évolution des licenciés à ce stade de la saison et l'on peut dire que la tendance est très favorable. »

PRESENTATION DU FAFA



M. Marc ROUTIER
Président de la Commission Régionale FAFA

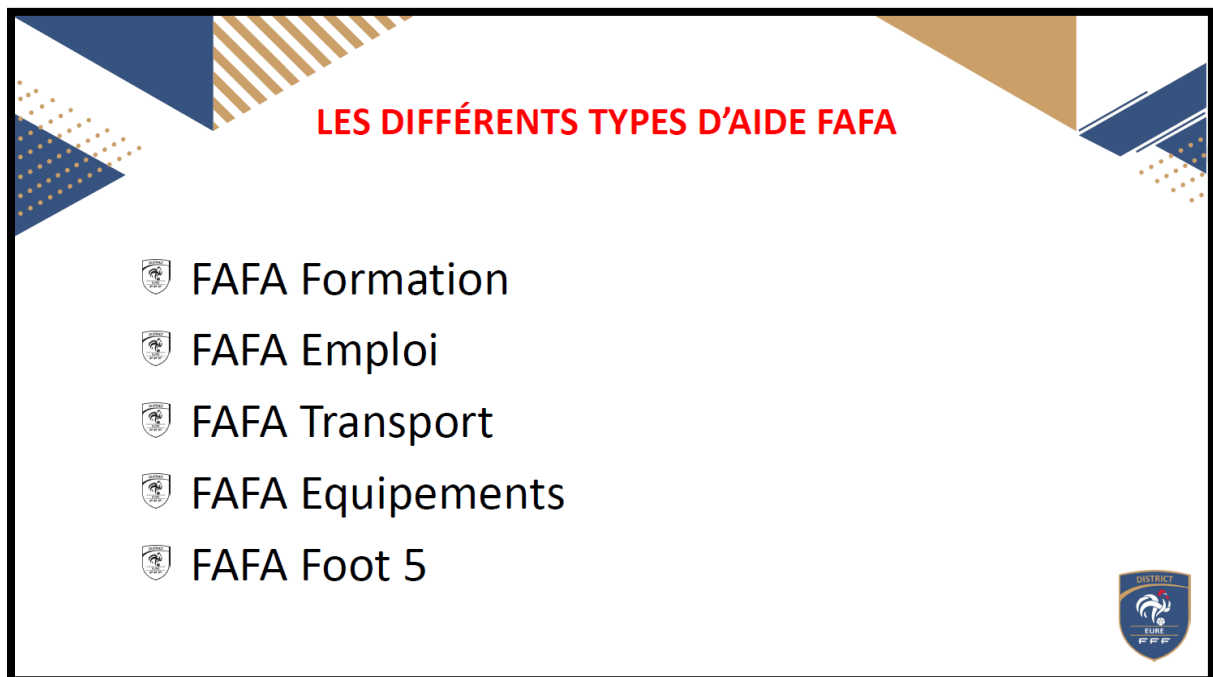


DISPOSITIF FAFA – AIDE AUX CLUBS :

« Sans transition je vais vous présenter le dispositif FAFA »

Une vidéo FAFA Nouvelles Pratiques est présentée.

- « L'objectif est de faire un tour d'horizon rapide des aides possibles dans les différents domaines du FAFA. Cette présentation s'inscrit dans le cadre du service aux clubs.
- Le but n'est pas d'entrer dans le détail des dispositifs, mais si vous voulez aller plus loin dans la démarche, vous pourrez contacter les différents interlocuteurs.



FAFA FORMATION

Aide possible :

- Bons de formation pour :
 - 🏆 Formation Arbitres
 - 🏆 Formation Educateurs
 - 🏆 Formation Dirigeants

Contacts :

- Muriel FARCY DEF : **02 32 23 70 97**
- Vincent LEFRANCOIS (IR2F) : **07 68 63 44 05**



FAFA EMPLOI

Aide possible : 30 000€ maxi décroissante sur 4 ans

Conditions d'éligibilité :

- Poste
 - 🏆 *Responsable administratif(ive) et/ou*
 - 🏆 *Responsable sportif(ive)*
- CDI de 17,5 à 35 heures
- Niveau requis : BAC + 2 ou BMF
- Dossier transmis au minimum 2 mois avant la date d'embauche
- Validation FFF

Contact : Ludivine GARCIA Ligue de Normandie : 02 76 86 21 12







FAFA ÉQUIPEMENTS

N° Projet	Type de projet	Aide FAFA Maxi	% maxi du Montant Total
1	Club house	20 000 €	30%
2	Vestiaire (création ou mise en conformité)	20 000 €	20%
3	Eclairage LED (création ou mise en conformité) (E6)	40 000 €	30%
4	Sécurisation Banc de touche	10 000 €	80%
4	Sécurisation Pare Ballons	10 000 €	80%
4	Sécurisation Main Courante	10 000 €	80%
4	Sécurisation Tunnel, clôture	10 000 €	80%
5	Création terrain à 11 (herbe) (T6 mini)	20 000 €	20%
6	Amélioration terrain en herbe (T5 mini)	20 000 €	20%
7	Création terrain synthétique à 11 éclairé (non prioritaire LFN)	50 000 €	10%
8	Réfection terrain synthétique à 11	40 000 €	20%
9	Création terrain synthétique à 8 éclairé	25 000 €	10%
10	Eclairage terrain entrainement (E7) (mini 75 lux)	10 000 €	50%
11	Projet Innovant, éco responsable (récupération, solaire, etc...)	15 000 €	50%
12	Foot 5 (voir financement diapo suivante)	40 000 €	50%



FAFA ÉQUIPEMENTS

Conditions d'éligibilité à l'aide FAFA

-  Porteur du projet : Collectivité (Mairie – CDC – C d'Agglo)
-  Conformité au cahier des charges fédéral
-  Enveloppe financière du district non consommée
-  Validation District – Ligue - FFF

Enveloppe District de l'Eure 2022-2023 : 82 000€



FAFA FOOT 5

Coût terrain Foot 5 : maximum **120 000€** HT (clos - éclairé - gazon synthétique - dans l'enceinte du stade)

Montant de l'Aide possible :

- ☑ ANS : jusqu'à **50%** maximum du montant total
- ☑ FAFA : **40 000€** maximum
- ☑ Conseil Régional : maximum **30 000€** ou **20%** du projet
- ☑ Conseil départemental de l'Eure : **20%** maximum du montant du projet

Conditions d'éligibilité :

- ☑ Conformité du terrain au cahier des charges FFF
- ☑ Validation District – Ligue – FFF
- ☑ **20%** du montant total doit rester à la charge de la collectivité

Contact : Muriel FARCY DEF : **02 32 23 70 97**



CONTACTS FAFA DISTRICT DE L'EURE

Muriel FARCY :

- ☑ 02 32 23 70 97
- ☑ mfarcy@eure.fff.fr

Documents à télécharger

- ☑ Site du District de l'Eure : <https://eure.fff.fr> (rubrique « DOCUMENTS » puis « DIVERS »)



« Après cette présentation des aides FAFA, nous allons continuer sur l'aspect financier et le résultat définitif 2021-2022 qui va vous être présenté par notre trésorier général, Daniel RESSE. »

PRESENTATION DES COMPTES SAISON 2021-2022 ET PLAN D'ACTION DE REPARTITION AUX CLUBS :

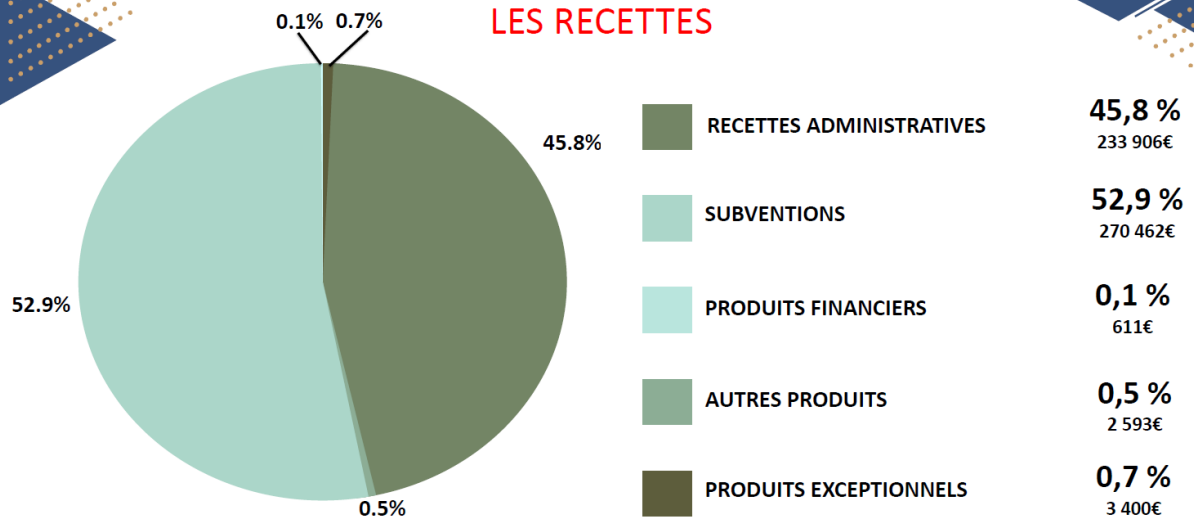
PRESENTATION DES COMPTES SAISON 2021/2022 ET PLAN D'ACTION DE REPARTITION AUX CLUBS



M. Daniel RESSE
Trésorier Général du DEF

RÉALISÉ 2021 - 2022

LES RECETTES



RÉALISÉ 2021 - 2022

LE RÉSULTAT

TOTAL DES CHARGES

462 723€

TOTAL DES RECETTES

510 972€

EXCÉDENT

+48 249€



PLAN D'AIDE AUX CLUBS

2022 - 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Distribution de 500 ballons avec filets. COÛT DEF : 9 000€



PLAN D'AIDE AUX CLUBS

2022 - 2023

OPÉRATION MINI BUTS POUR U7/U9, 4m x 1,50

Une enquête sera lancée prochainement. Financement participatif (même principe tablette). COÛT DEF : 25 000€



PLAN D'AIDE AUX CLUBS

2022 - 2023

OPÉRATION PLACES MATCHS

Bénévoles, Joueuses et Joueurs. COÛT DEF : 6 000€



PLAN D'AIDE AUX CLUBS
2022 - 2023

OPÉRATION TOUTES FOOT

Récompenses aux clubs. COÛT DEF : 8 000€

TOUTES FOOT



PLAN D'AIDE AUX CLUBS
2022 - 2023

RÉCAPITULATIF

BALLONS : 9 000€
TABLETTES : 21 200€
MINI BUTS : 25 000€
PLACES MATCHS : 6 000€
TOUTES FOOT : 8 000€

COÛT TOTAL DEF : 69 200€



« Avant de passer la parole à Mr Coussin, commissaire aux comptes, qui fera ses commentaires sur ces comptes, je ferai quelques commentaires concernant les finances du district :

- Le résultat 2021-2022, comme vous l'a montré Daniel est excédentaire et il y a à cela plusieurs raisons :
 - Nous avons géré nos comptes très prudemment en limitant nos dépenses durant la période COVID car nous n'avions pas une vision très claire de ce que serait l'avenir. Les aides gouvernementales sur les salaires nous ont beaucoup aidé dans ce domaine, mais nous ne l'avons su qu'à l'issue de cette pandémie.

- Nous avons beaucoup travaillé depuis 2 ans, sur la recherche d'aide et de subventions dans différents domaines (aide d'état pour l'emploi, aide d'état pour le matériel informatique, aides départementales pour les projets structurants et innovants, aides privées pour le partenariat, aides d'état pour la formation, aide et subventions fédérales et régionales concernant les projets). Si on cumule l'ensemble de ces aides et subventions, elles représentent plus de 50% de nos recettes et surtout près de 20% de nouvelles recettes depuis cette année. A ce sujet, je tenais à souligner le travail remarquable réalisé par Gladys concernant cette recherche de subvention.
- Avant de passer au vote du budget, il convient de préciser que le but d'une association n'étant pas d'engranger des bénéfices, comme Daniel vous l'a détaillé, l'intégralité de cet excédent de résultat sera versé aux clubs dans les prochains mois.

Je vais maintenant passer la parole à Mr Coussin qui va nous donner son avis d'expert sur les comptes du District.



Vote n°2 : Adoption des comptes 2021-2022

Exprimés : 492 (97,23%) Pour : 429 (87,20%) Contre : 63 (12,80%)

Vote n°3 : Affectation du résultat excédentaire de l'exercice écoulé au crédit du compte « fonds de dotation.

Exprimés : 492 (97,23%) Pour : 443 (90,04%) Contre : 49 (9,96%)

PLAN D'ACTION ET ORGANISATION CDPA :

Une vidéo Arbitrage « Jeune Arbitre Débutant » est présentée.

« Frédéric MARTIN et Louison OLIVIER, tous deux Co - présidents de la CDPA, vont vous présenter la nouvelle feuille de route qu'ils vont piloter pour les saisons à venir.

Cette présentation concerne le Développement et la Promotion de l'Arbitrage qui sont des axes fondamentaux, depuis maintenant 3 ans, de la politique de notre district.

Après quelques attermoissements, dus à la pandémie et à une politique fédérale difficilement lisible dans le domaine, le district a décidé de redynamiser cette CDPA avec l'objectif de couvrir à terme l'ensemble des compétitions, garçons, filles et jeunes, par des arbitres officiels. Pour cela notre district devra compter à terme 280 arbitres et je vais laisser maintenant nos deux Co - présidents vous expliquer comment le district, avec les clubs, allons mettre les choses en place.

**PRESENTATION DU PLAN D'ACTION
ET DE L'ORGANISATION DE LA CDPA**


M. Frédéric MARTIN
Co-Président de la CDPA


M. Louison OLIVIER
Co-Président de la CDPA



Projet "Avenir" 2022-2024

Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage

"Anticiper l'avenir pour construire le présent"



Notre raison d'être & nos objectifs



Notre Raison d'être

Constitution d'une Commission
"Laboratoire multidisciplinaire"
afin d'analyser, innover et agir autour des thèmes
du recrutement et de la fidélisation des arbitres
au service du Football



Nos Objectifs

Accroître
le recrutement d'arbitres
pour couvrir les
compétitions Filles &
Garçons

Fidéliser et Accompagner
nos arbitres pour accroître
la performance au service
de nos compétitions

Innover
autour de l'Arbitrage de demain
pour accompagner la mutation
de nos clubs

Développer
nos pratiques

S'ouvrir
à toutes les familles du
Football pour progresser
ensemble





« Merci Messieurs. J'ajouterai simplement quelques petits commentaires :

- La présentation qui vient d'être faite s'inscrit maintenant dans une ligne politique globale de développement et de fidélisation de l'arbitrage allant de la Ligue de Football Amateur, en passant par notre Ligue de Normandie et notre District de l'Eure et qui verra son aboutissement dans les clubs.
- Dans ce cadre, nous recevrons le 4 Février prochain, nos 23 clubs régionaux et nationaux de l'Eure pour une matinée de travail et d'échange sur l'arbitrage. En effet,

le constat montre que beaucoup de clubs ont des difficultés pour former des arbitres et répondre aux obligations. L'idée de cette matinée sera d'échanger ensemble pour voir comment le district pourrait aider nos clubs eurois dans ce domaine de la formation et de la fidélisation d'arbitres. Nous savons tous ensemble former des joueurs, former des éducateurs, former des dirigeants. Il nous faut maintenant, ensemble, trouver des solutions innovantes et pérennes, pour former beaucoup plus d'arbitres.

- Dernier point sur l'arbitrage et non des moindres puisqu'il s'agit de créer un emploi, au district, pour promouvoir notre arbitrage. Comme vous le savez, Mathieu est embauché au district pour faire grandir notre arbitrage, et l'idée est de pérenniser son emploi. Cette idée de pérennisation va dans le sens des directives fédérales pour lesquelles il semble que des aides nous soient bientôt accordées. Selon nos informations, une partie de ces aides transiteront par les Ligues et nous souhaitons de tout cœur qu'elles ne s'arrêtent pas à la Ligue mais qu'elles aillent jusqu'aux districts. En effet, autant il semble évident que, comme au niveau technique la politique de l'arbitrage doit être menée et coordonnée par la Ligue, c'est bien dans les districts et avec les clubs, que le travail de proximité, de formation et de recrutement d'arbitres doit avoir lieu. Si nous sommes aidés dans les districts par la Fédération et par la Ligue, nous aurons plus de personnes à disposition pour fédérer l'arbitrage et ainsi nous serons plus efficaces. »

PRESENTATION DISPOSITIF CARTON BLANC :

« Pour continuer sur un sujet facilitant pour l'arbitrage et aussi susceptible d'apaiser les tensions sur le terrain, Eric MOERMAN, notre président de la commission « Ethique et Citoyenneté » va maintenant nous présenter le dispositif Carton Blanc. »



**PRESENTATION DU DISPOSITIF
« CARTON BLANC »**

M. Eric MOERMAN
Président de la Commission Départementale « Ethique et Citoyenneté »



LE DISPOSITIF « CARTON BLANC »

DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE D'ÊTRE AU SERVICE DES CLUBS ET SUITE À LA RÉUNION DES CLUBS DU 3 SEPTEMBRE, LE DEF A RÉUNI, AU SEIN DE LA COMMISSION ÉTHIQUE ET CITOYENNETÉ, UN GROUPE DE TRAVAIL POUR RÉALISER UN NOUVEL OUTIL :

LE CARTON BLANC



SAISON 2022-2023



LE DISPOSITIF « CARTON BLANC »

MODE DE FONCTIONNEMENT



L'idée est de mettre en place un système d'exclusion temporaire dit « **CARTON BLANC** » sur l'ensemble des compétitions, championnats et coupes, organisées par le District de l'Eure.

LES OBJECTIFS

- **Sanctionner** immédiatement le joueur ou la joueuse contrevenant, avec une influence directe sur le déroulement de la rencontre.
- **Réduire** les comportements délictueux.
- **Favoriser** un retour au calme du joueur sur le terrain.

LES CATÉGORIES REPRÉSENTÉES

- Seniors et seniors vétérans
- Jeunes de U13 à U18
- Seniors féminines
- Jeunes U13F à U18F



Il est proposé de le mettre en place dans un premier temps sur le championnat de catégorie U18 du DEF (D1, D2 et D3) lors de la 2ème phase de la saison 2022-2023 avant une extension à toutes nos compétitions pour la saison prochaine.



LE DISPOSITIF « CARTON BLANC »

FORME JURIDIQUE



L'exclusion temporaire est une sanction administrative d'une durée de **10 minutes**. Elle peut s'appliquer dans toutes les compétitions du District et dans toutes les catégories.



En complément, il est décidé que pour la seule **catégorie U13** (filles et garçons) l'exclusion temporaire est ramenée à **7 minutes**.



Notifiée par l'arbitre à un joueur (ou une joueuse), elle n'entraînera **aucune suspension, ni amende financière**.



Elles sont notifiées par l'arbitre de la rencontre de façon individuelle et nominative sur la feuille de match et sur son rapport.



L'exclusion temporaire n'est pas appelée à remplacer l'avertissement ou l'exclusion définitive. Elle a un **objectif uniquement préventif et éducatif** et se veut être un outil supplémentaire à l'usage des arbitres pour **permettre un retour à une situation apaisée**.



LE DISPOSITIF « CARTON BLANC »

RÈGLEMENT



Le nouveau règlement est constitué de **17 articles** en lien avec :



LA COMMISSION DE
DISCIPLINE



LA COMMISSION ÉTHIQUE
ET CITOYENNETÉ





« Merci Eric et merci aux deux équipes « CDPA » et « Ethique et Citoyenneté » ayant travaillé sur ce sujet. Le carton blanc est la première action visible concernant l'ensemble des actions mises en place par la commission Ethique et Citoyenneté et de nombreuses autres actions viendront également faire en sorte de rendre plus agréable, la vie sur nos terrains. »

Vote n°4 – Etes-vous favorable à la mise en place du Carton Blanc dans le district de l'Eure ?

Exprimés : 454 (89,72%) Pour : 389 (85,68%) Contre : 65 (14,32%)

Vote n°5 – Etes-vous favorable à la mise en place du Carton Blanc dans les compétitions U18 G et F de district dès la 2^{ème} phase 2022-2023 et pour l'ensemble des catégories de U13 à Vétérans G et F dès le début de la saison 2023-2024 ?

Exprimés : 474 (93,68%) Pour : 389 (82,07%) Contre : 85 (17,93%)

PRESENTATION DU DISPOSITIF « TOUTES FOOT »

« Enfin, comment être un district moderne sans parler des femmes. Puisque notre souhait est de toujours développer le football des femmes et des jeunes filles, Gaëlle et Ludo vont maintenant vous présenter le dispositif « Toutes Foot » du district de l'Eure dans le prolongement du dispositif fédéral.

Comme vous le savez, les effectifs du football féminin sont en constante évolution depuis une dizaine d'années maintenant, mais si le nombre de joueuses connaît une croissance régulière, c'est au niveau des encadrantes que le bât blesse. Le plan d'action qui va vous être présenté vise donc à remédier à cette situation dans les années à venir. Gaëlle et Ludo, c'est à vous. »

PRESENTATION DU DISPOSITIF « TOUTES FOOT »



Melle Gaëlle BISSON
Agent de développement DAP



M. Ludovic PERRE
CTR PPF du DEF



PRESENTATION DU DISPOSITIF

Qui est concerné :

Toutes Foot est le nouveau dispositif fédéral visant à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions. Il a pour objectif de :



Valoriser la mise en place d'actions structurantes afin d'améliorer l'attractivité, l'accueil et la fidélisation du public féminin dans le club (dirigeantes, éducatrices, arbitres, joueuses)



Développer des compétences et renforcer la prise de responsabilité, au travers de la formation réactualisée, adaptée et ciblée



Organiser des actions de promotion de la pratique féminine et intégrer des femmes dans le club

LES CLUBS

- En organisant des actions de promotion de la pratique féminine et d'intégration de femmes dans leurs équipes

LES DISTRICTS

- En organisant leurs propres actions au niveau départemental
- En accompagnant les clubs
- En désignant les meilleurs projets et en les transmettant à la Ligue

**Les clubs devront s'inscrire auprès du District
Les Districts/Ligues auprès de la FFF**



LES AXES

Axe 1 : Augmenter le nombre de pratiquantes

- **Attirer** : actions externes visant à sensibiliser et à faire venir de nouvelles licenciées
- **Accueillir** : actions internes visant à l'arrivée de nouvelles licenciées au sein de la structure
- **Fidéliser** : conserver les licenciées d'une saison à l'autre

Exemples d'actions : journées portes ouvertes, section sportive, stage féminin ou mixte pendant les vacances

Axe 2 : Favoriser la mixité dans la prise de responsabilité

- **Attirer** : actions externes visant à sensibiliser et à faire venir de nouvelles éducatrices, arbitres, dirigeantes
- **Accueillir** : actions internes visant à l'arrivée de nouvelles licenciées au sein de la structure
- **Former** : actions visant une montée en compétence
- **Fidéliser** : conserver les licenciées d'une saison à l'autre

Exemples d'actions : Formation de dirigeantes, arbitres ou éducatrices, féminisation de l'équipe dirigeante ...

Une attention particulière sera portée aux actions en lien avec la Coupe du Monde 2023 et/ou les Jeux Olympiques de Paris 2024



LES CRITERES D'EVALUATION

Pour les clubs :

Action innovante et/ou d'envergure

Résonnance de l'action, qualité de l'accompagnement

Pérennité de l'action

Action inscrite dans le temps, perspectives

Variété du public

Licenciées, non licenciées

Type de public

Pratiquantes, arbitres, éducatrices, dirigeantes



LES CRITERES D'EVALUATION

Chaque club engagé dans le dispositif (axe 1 et/ou 2) devra retourner un compte-rendu des actions (voir document ci-dessous) **avant le 10 Mai 2023** :

Axe 1 - Augmenter le nombre de licenciées

Evaluation du Projet de projet

Important :

Pour participer à l'axe 1 il faudra obligatoirement :

- Qu'un membre du club participe à la réunion d'échange du 21 Janvier
- Identifier un référent foot féminin sur « footclub »
- Mettre en place à minima une journée portes ouvertes (catégorie(s) de votre choix)

Pour participer à l'axe 2 il faudra obligatoirement :

- Avoir formé à minima une femme lors de la saison 2022-2023
- Qu'un membre du club participe à la réunion d'échange le 21 Janvier
- Utiliser le questionnaire / google form concernant l'implication des pratiquants / accompagnants

Le dossier de candidature devra être composé :

- De la fiche descriptive du projet
- D'une vidéo d'une durée maximum de 2min présentant le club et le projet

Seuls les dossiers complets seront examinés par le jury



ECHEANCIER



Journée événementielle : Match HAC / Paris FC

Invitation des femmes dirigeantes (présidentes – trésorières – secrétaires – membres de commissions et salariées du DEF), des éducatrices et des arbitres féminines.

Réunion d'échange avec les femmes présentes sur l'axe 1 et l'axe 2



DOTATIONS

Dotations

- Tous les clubs inscrits au dispositif recevront un bon d'achat à utiliser sur la plateforme Nike (montant à répartir en fonction du nombre de clubs participants)
- La participation des Ligues et des Districts à ce dispositif fera l'objet d'un financement complémentaire tel qu'inscrit aux contrats d'objectifs
- Nous vous invitons à votre échelle (District ou Ligue) à également valoriser les clubs très engagés

Cérémonie de remise des Trophées

- Les Clubs, Districts et Ligues lauréats seront conviés à passer le week-end à Clairefontaine pour assister à la cérémonie de remise des prix

La FFF mettra à disposition des clubs et territoires inscrits des outils afin de promouvoir leurs actions :



Une affiche personnalisable au format digital



Des posters de l'Équipe de France Féminine et des cartes postales des joueuses seront expédiées dans les Ligues et les Districts afin de les relayer aux clubs inscrits au dispositif

Le District de l'Eure récompensera les 6 clubs lauréats par projet (12 lauréats)

OCTOBRE ROSE

Week-end du 12 et 13 Novembre 2022



192 buts



960 €





CONCLUSION DU PRESIDENT :

« Avant de faire mon allocution finale, je voudrais vous signaler deux dates :

- Une formation FMI pour l'utilisation des tablettes aura lieu le 14/01/23 au district
- La 1^{ère} Formation dirigeants aura lieu à une date qui reste à définir.

Comme il a été beaucoup question d'arbitrage dans cette assemblée, je voudrais y revenir en quelques mots, pour parler UN PEU des incivilités, et BEAUCOUP de la communication et des futures actions qui vont être mises en place dans notre district.

Nous ne pouvons pas nier que, parfois, sur certains terrains, l'ambiance est hostile et ne facilite pas le rôle de l'arbitre. C'est vrai mais ça existe peu et à ce niveau nous sommes **TOUS** responsables. Je dis **TOUS** car la responsabilité se situe autant au niveau des instances, que des clubs et aussi des acteurs et de l'environnement.

En premier lieu, les instances, car nous devons mettre en place les mesures nécessaires pour que les auteurs de trouble soit punis.

En ce qui concerne le district de l'Eure et sous la houlette de son responsable de pôle, Pascal LEBRET, je puis vous assurer que nos différentes commissions juridiques prennent leur responsabilité, en appliquant drastiquement les sanctions afin de punir les fautifs, sanctions qui je vous le rappelle, ont doublé, pour les voies de faits, depuis le début de la saison 2022-2023.

Le District de l'Eure va également accentuer dans les prochains mois les actions dans ce domaine. Sous la houlette cette fois, d'Éric MOERMAN, la commission Ethique et Citoyenneté va travailler sur plusieurs axes :

- D'abord, à partir de l'observatoire des comportements, nous avons commencé à identifier les « clubs à risques » et nous travaillerons avec eux, afin de réduire les risques d'incivilités.
- D'autre part, un premier rapprochement a déjà eu lieu entre une association d'Aide aux Victimes de l'Eure travaillant en très grande proximité avec les services du

Procureur de la République. Cette association nous aidera à trouver des solutions d'actions conjointes entre les clubs et le district en cas d'incivilités. Cette association traite à la fois les aspects répressifs, mais également les aspects sociaux lorsque l'on parle de réinsérer des fautifs. L'idée dans ce cadre, est vraiment d'avoir des actions ensemble entre l'association d'aide aux victimes, le district et le club pour, en cas de problème d'incivilité, avoir plus de force commune pour faire aboutir les actions et dans ce domaine nous devons prendre nos responsabilités, par exemple en portant plainte, conjointement, si cela est nécessaire.

- Enfin, et c'est le troisième volet du travail de cette commission, nous allons travailler sur la seconde partie de la saison, sur la mise en place du projet « Touche pas à mon foot » Il s'agit ici de mettre l'accent sur les mauvais comportements autour des jeunes. Cela peut concerner des mauvaises attitudes de parents, d'éducateurs, de spectateurs ou de toute autre personne. L'idée est, encore une fois, de travailler avec le club pour trouver des solutions et ramener un climat serein autour des enfants. En agissant ainsi nous continuerons de protéger notre football et nos plus jeunes et nous comptons sur le courage de tous dans ce domaine.

Pour revenir sur le sujet de l'arbitrage, nous devons également communiquer beaucoup plus positivement. Les médias, les réseaux sociaux, et nous-mêmes parfois, faisons le buzz au niveau de l'arbitrage en ne parlant que des problèmes, des agressions et des arbitres malmenés. Je vous rappelle que près de 99% des matchs qui ont lieu **se passent bien**. Alors je vous invite à essayer, tous ensemble, de revoir notre communication pour qu'elle soit beaucoup plus positive et beaucoup plus optimiste.

Je vais tenter de vous citer quelques exemples de communication positive :

Nous pouvons communiquer dans la presse et sur les réseaux sociaux :

- Sur la formation de nouveaux arbitres
- Sur la formation de nouveaux éducateurs
- Sur le rôle éducatif et les belles actions autour du PEF qui ont été faites avec les jeunes du club
- Sur le beau geste qu'a fait le club en faveur d'Octobre Rose
- Sur le beau geste qu'a fait le club en faveur du Téléthon
- Sur les actions menées en direction des personnes en situation de handicap
- Sur la formation à l'arbitrage que le club a mis en place durant un stage vacances pour faire découvrir l'arbitrage à ses jeunes
- Sur le dispositif Carton Vert récompensant les bons comportements
- Sur les récompenses pour le Fair Play récompensant les équipes qui se comportent le mieux

Et j'oublie certainement des dizaines d'exemples d'actions positives mises en place dans les clubs.

Alors pour finir sur ce sujet, je vous invite à communiquer sur les actions positives car nous sommes convaincus que ce n'est pas en faisant de la publicité à ceux qui malmènent les arbitres que nous donnerons l'envie à un jeune de se lancer dans l'arbitrage.

Pour finir et avant de donner la parole à notre secrétaire général de Ligue, je voulais vous redire que le football doit être un PLAISIR et que nous devons tous travailler pour qu'il le reste.

Je voulais également remercier l'ensemble des salariés du district (les hommes et les femmes en blanc) ainsi que les membres de la commission événementielle, pilotées par notre secrétaire général, Bruno FARINA, pour l'organisation sans faille de cette soirée.

Je vous remercie de votre attention, je vous souhaite et je souhaite à l'équipe de France, une excellente coupe du monde et je vais maintenant laisser la parole à Roger DESHEULES, pour nous dire quelques mots. »



Marc reprend la parole et remercie Roger DESHEULES pour son intervention. Il déclare ensuite la clôture de l'Assemblée Générale du District.

Les décisions de l'Assemblée Générale sont susceptibles de recours devant le tribunal judiciaire d'Evreux dans un délai de 5 ans à compter de leurs publications.
La recevabilité du recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la conférence des conciliateurs du Comité National Olympique et Sportif Français dans les délais de 15 jours suivants leurs publication dans le respect des articles L141-4, R141-5 et suivant du code du sport

Le Secrétaire Général
Bruno FARINA

Le Président
Marc ROUTIER